

SIL ANEF LOIRE /BILAN ANNUEL 2009

I- INTRODUCTION

ASLL Catégorie 1 à 4

122 ménages concernés

- 46 ménages présents au 31/12/2008
- 7 ménages orientés en 2008 mais vus en 1^{er} entretien en 2009(1 sera réorienté en CHRS, 1 sans suite, 5 Baux glissants)
- 6 ménages issus des catégories 5
- **63 nouvelles orientations**

ASLL Catégorie 5

71 ménages concernés

- 24 ménages présents au 31/12/2008
- 6 ménages orientés en 2008 mais vus en 1^{er} entretien en 2009
- **41 nouvelles orientations**

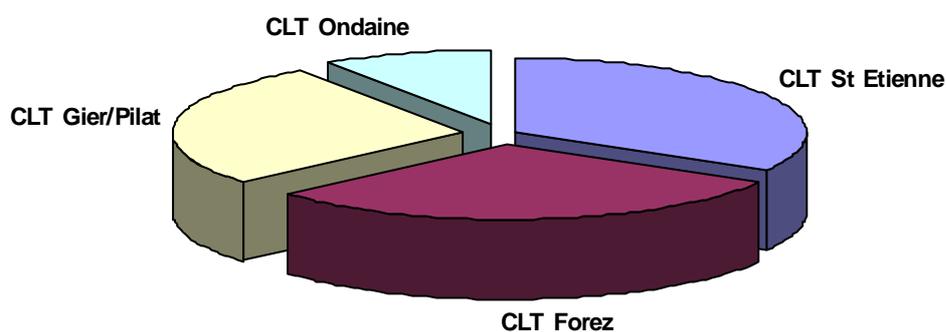
56 baux signés en « bail glissant »

8 baux signés en direct

53 baux glissés dont 3 en catégorie 5

II- ETUDE DES NOUVELLES SITUATIONS ASLL Catégories 1 à 4

	<u>CLT StEtienne</u>	<u>CLT Forez</u>	<u>CLT Gier/Pilat</u>	<u>CLT Ondaine</u>
Janvier	2	2	2	0
Février	1	1	2	0
Mars	3	2	2	0
Avril	2	2	3	0
Mai	3	1	0	2
Juin	3	1	0	1
Juillet	3	3	2	1
Août	0	0	0	0
Septembre	2	4	2	1
octobre	1	1	1	0
Novembre	1	1	1	0
décembre	0	1	2	1
Total	21	19	17	6
	33%	30%	27%	10%



Augmentation importante des orientations sur le Forez (situations complexes avec des problèmes financiers, chronicité et expulsion.

63 nouvelles situations:

* *13 situations n'auront pas de suite*

➤ 7 ménages ne sont pas vus en entretien

- 5 ont trouvé un logement en direct avant notre intervention
- 2 ne donnent pas suite à leur projet

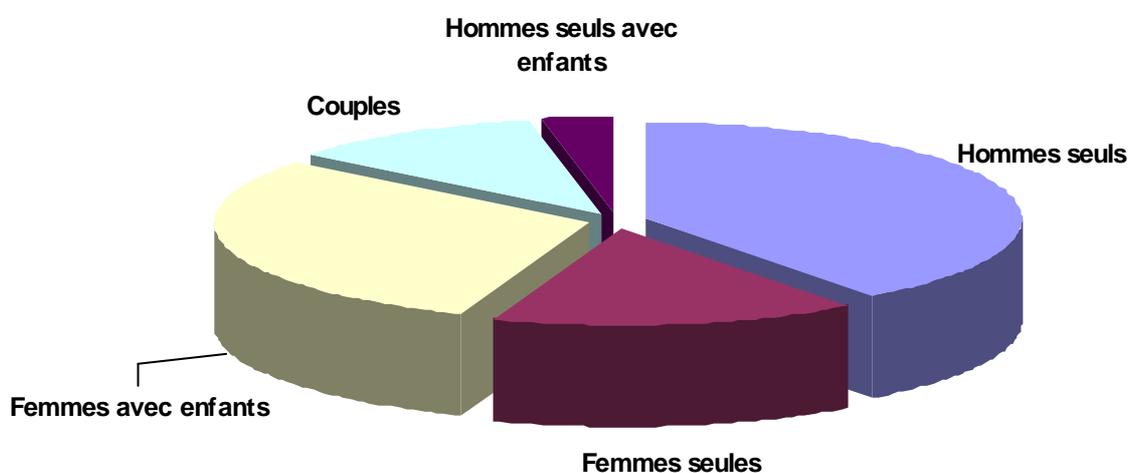
➤ 6 ménages seront vus en entretien

- 2 ménages que nous orientons sur un CHRS
- 2 ont trouvé dans le privé et ne demandent pas d'ASLL
- 1 annule sa demande
- 1 ne collabore pas

* *4 situations seront étudiées en 2010 (orientations CLT de décembre)*

Situations des ménages: 63 ménages vus en entretien (56/2009+7/2008)

Hommes seuls	Femmes seules	Femmes avec enfants	Couples	Hommes seuls avec enfants
25	10	19	7	2
40%	16%	30%	11%	3%

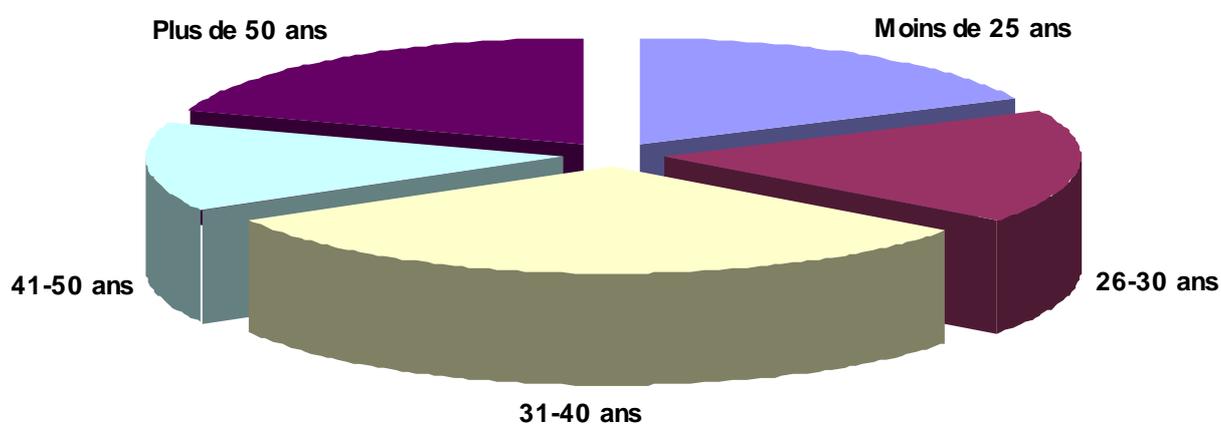


Le public « hommes isolés » est important cette année, il correspond pour beaucoup, à des personnes en rupture de couple, avec pour certains des expulsions locatives qui en est la conséquence ; état dépressif qui fait que ces personnes « laissent aller leur vie »

Nous analyserons 46 nouveaux dossiers de 2009 suivis ainsi que 5 dossiers de 2008 mais dont le suivi n'a débuté qu'en 2009 :

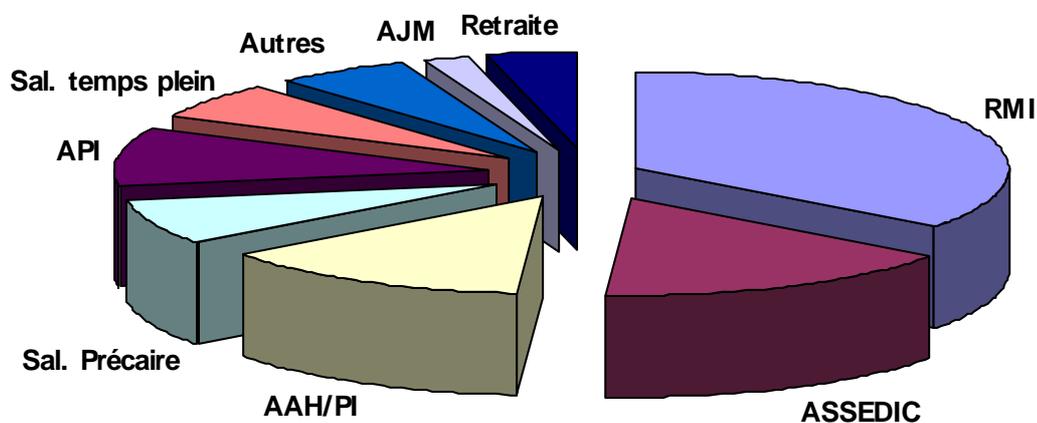
Les âges :

Moins de 25 ans	26 - 30 ans	31 - 40 ans	41 - 50 ans	Plus de 50 ans	Total
9	9	16	7	10	51
18%	18%	31%	14%	19%	100%



Les ressources :

RMI	ASSEDIC	AAH/PI	Salaire Précaire	API	Salaire temps plein	Autres	AJM	Retraite
18	8	7	4	5	3	3	1	2
35%	16%	14%	8%	10%	6%	6%	2%	4%



Les types de ressources montrent la fragilité financière des personnes suivies.

« Autres ressources » correspond à des indemnités journalières.

Montant des ressources :

Inférieur à 500€	501 - 800 €	801 - 1000 €	Supérieur à 1000 €	Total
18	13	10	10	51

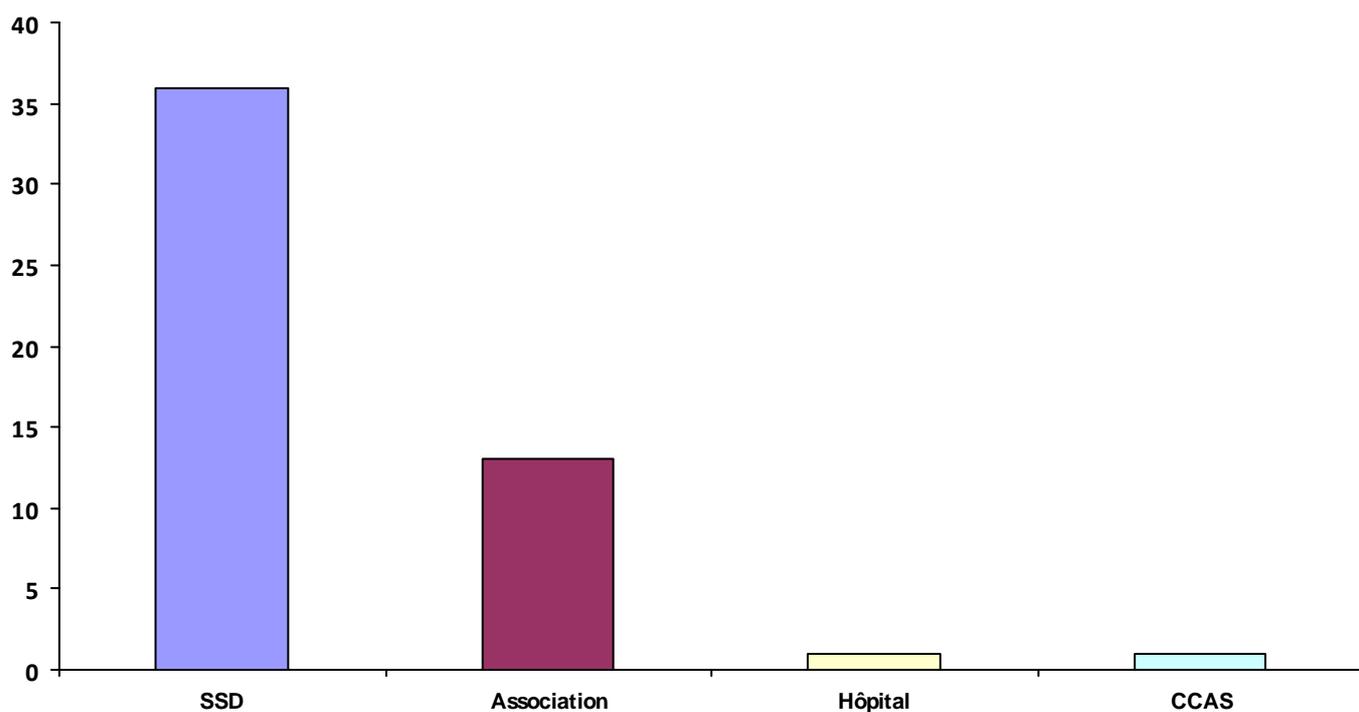
Statut du logement avant ASLL :

Loc HLM	Loc Privé	SDF/caravane	Famille	LEU/CHRS/RS	FJT/Foyer éducatif	Hôpital	Tiers
7	12	4	5	12	3	2	5

Les ménages logés en HLM ou chez des bailleurs privés sont soit expulsés, soit dans un logement inadéquat

Origine de l'ASLL :

SSD	Association	Hôpital	CCAS
36	13	1	1
71%	25%	2%	2%



Nous pouvons remarqué que la majorité des orientations vers les baux glissants proviennent des travailleurs sociaux de secteur du Conseil Général, auquel l'outil « bail glissant » est une réponse judicieuse à la problématique « logement » de leur public.

Attente de l' ASLL :

ACCES LOGEMENT	CHANGEMENT DE LOGEMENT	Total
32	19	51

Les changements de logement :

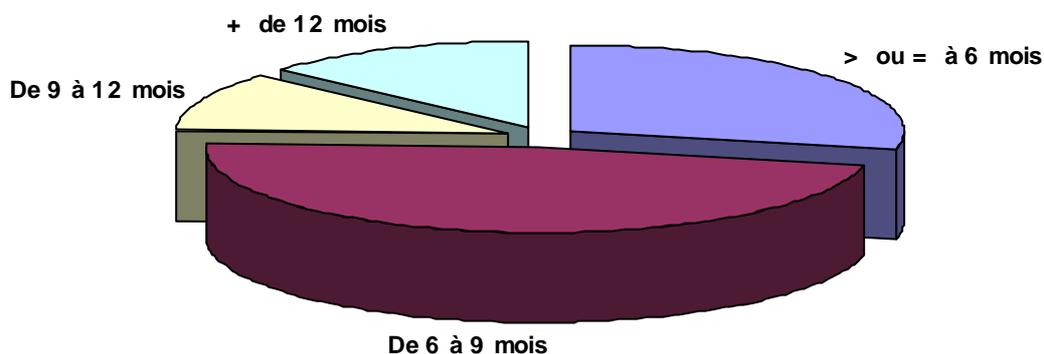
- *16 expulsions (5 ménages sont hébergés chez des tiers)*
- *Des logements en mauvais état ou mis en vente*

Les accès à un logement ; les ménages sont issus de :

- *structures d 'hébergement, hôpital, hôtel (18),*
- *Chez des tiers*
- *SDF*
- *En famille*

Moyenne des temps de suivis : 53 ménages dont l'ASLL avec bail glissant est terminé

Inférieur ou = à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	+ de 12 mois
15	25	6	7
28%	47%	11%	14%



La durée des accompagnements restent en majorité inférieure à 9 mois, malgré des situations de plus en plus précaires et complexes !

Moyennes des temps de suivis mensuels

Notre financement est pour 37 ASLL « Baux glissants » mensuels, nous sommes largement au dessus de ce taux.....

01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	T
40	42	45	44	48	51	44	50	55	50	43	48	560

III- ETUDES DES 42 NOUVELLES SITUATIONS Catégorie 5

Les orientations :

MOIS	CLU St Etienne	CLU Gier/Pilat	CLU Ondaine
Janvier	3	1	0
Février	2	0	0
Mars	4	0	0
Avril	2	0	0
Mai	1	2	0
Juin	1	0	0
Juillet	3	2	0
Aout	2	1	0
Septembre	2	0	1
Octobre	3	0	1
Novembre	5	1	1
Décembre	3	1	0
Total	31	8	3
	74%	19%	7%

Les orientations les plus nombreuses proviennent de la CLU de St Etienne

Les travailleurs sociaux de la vallée de l'Ondaine font peu d'orientations

La CLU de St Etienne fait des orientations de 3 mois, pour la plupart, nous devons faire des demandes de renouvellement. Pour les autres, dans la mesure où notre accompagnement peut se faire sur 3 mois, nous respectons ce temps, en faisant un relais avec le secteur.

Les autres CLU font des orientations pour 6 mois dès la 1^{ère} orientation, pour certains dossiers qui ne le nécessitent pas nous mettons un terme avant ce temps, en le justifiant dans nos bilans finaux.

42 nouvelles situations :

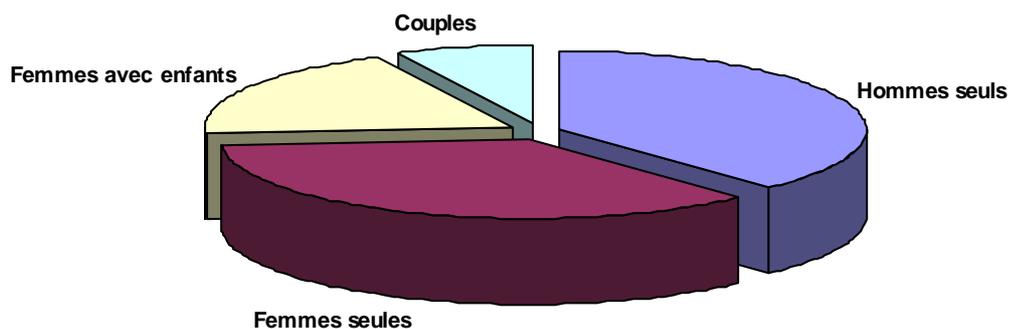
*** 7 situations seront sans suite :**

- 1 pas venu au 1^{er} entretien
- 1 change de projet
- 2 ne collaborent pas
- 3 orientations en CHRS

*** 4 situations seront traitées en 2010 (orientations CLU de décembre)**

Situations des ménages : 42 ménages reçus en entretien (37/2009+5/2008)

Hommes seuls	Femmes seules	Femmes avec enfants	Couples	Total
16	15	8	3	42
38%	36%	19%	7%	100%

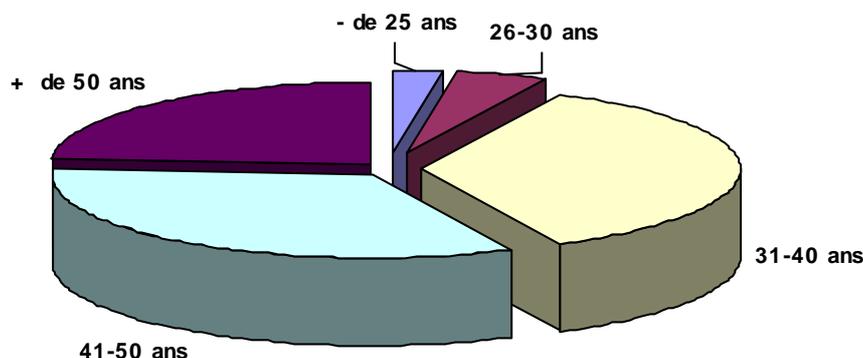


Nous avons pour les ASLL catégorie 5, une égalité entre hommes et femmes isolées. Nous avons quelques couples pour lesquels il y a souvent des problématiques pour chaque membre du couple sur un plan santé, qui se cumulent avec des situations complexes liées au logement pour le ménage.

Nous analyserons les 37 nouveaux dossiers ainsi que les 5 dossiers issus de 2008 mais dont le suivi n'a débuté qu'en 2009 (ménages reçus en entretien) :

Les âges :

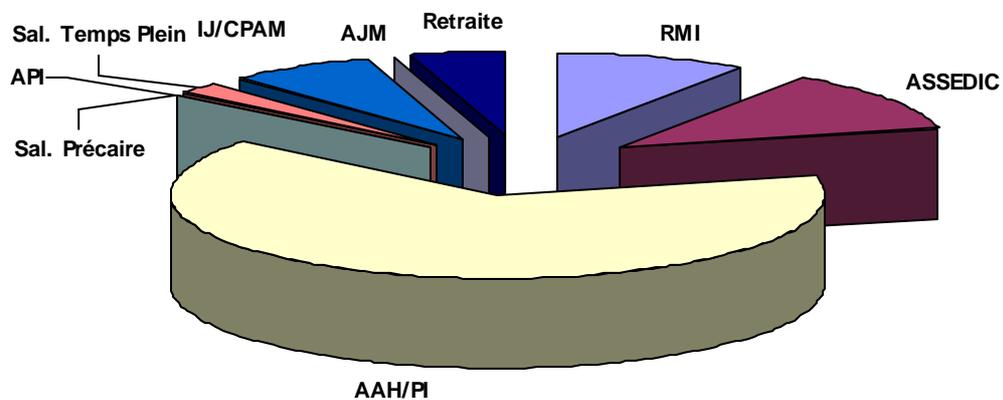
Moins de 25 ans	26 - 30 ans	31 - 40 ans	41 - 50 ans	Plus de 50 ans
1	2	15	14	10
2,5%	5%	35,5%	33%	24%



La majorité des ménages ont entre 31 et 50 ans, ce sont des ménages ayant des parcours de vie difficile où les problèmes de santé sont installés depuis des années, et la chronicité, la répétition des états de « crise », les entraînent dans des conduites d'échec de manière souvent globales ce qui se traduit évidemment par des problématiques de logement.

Les ressources :

RMI	ASSEDIC	AAH/PI	SAL Précaire	API	SAL temps plein	IJ/CPAM	AJM	Retraite
4	5	27	0	0	1	3	0	2
10%	12%	64%			2%	7%		5%



La majorité des ménages perçoit de l'AAH, ils ont pour la plupart des problèmes de santé physiques ou psychiques.

Montant des ressources :

Inférieur à 500€	501 - 800 €	801 - 1000 €	Supérieur à 1000 €
5	22	11	4

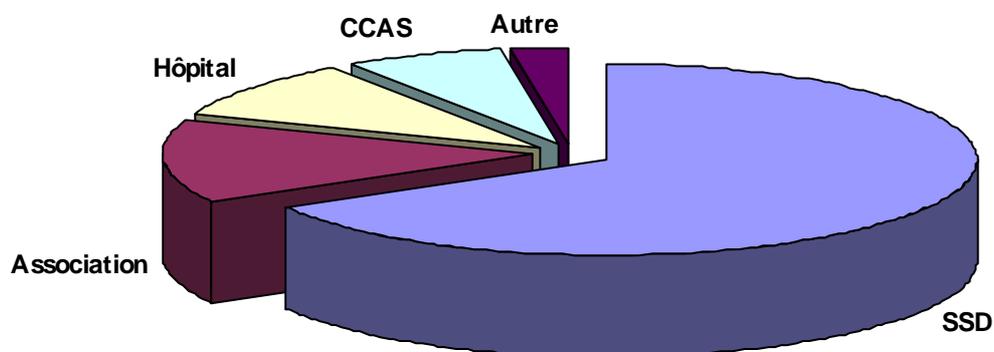
Statut du logement avant ASLL :

Loc HLM	Loc Privé	Loc asso	SDF/caravane	Famille	LEU/CHRS/RS	FJT/Foyer éducatif	Hôpital	Propriétaire
10	19	2	1	3	3	1	2	1

Les ménages logés en HLM ou chez des bailleurs privés sont majoritaires, soit ce sont des ménages qui ont obtenu un logement et pour lesquels nous exerçons un ASLL Maintien, pour d'autres il est nécessaire de faire un travail d'analyse pour un changement de logement en adéquation avec leur situation.

Origine de l'ASLL :

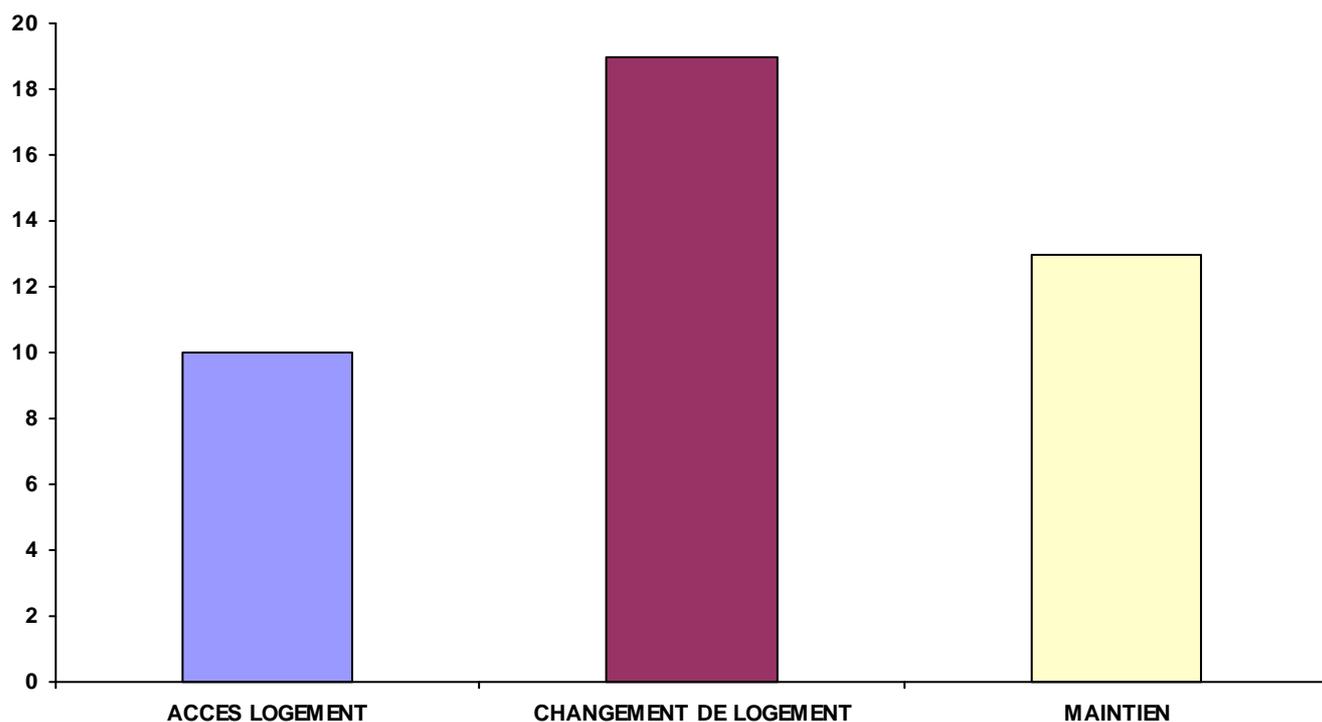
SSD	Association	Hôpital	CCAS	Autre	Total
28	6	4	3	1	42
67%	14%	10%	7%	2%	100%



Nous pouvons remarquer que la majorité des orientations (constat identique aux orientations vers les baux glissants) proviennent des travailleurs sociaux de secteur du Conseil Général, auquel l'outil ASLL renforcé semble correspondre à leurs attentes, pour des ménages dont la situation est souvent très compliquée.

Attente de l'ASLL :

ACCES LOGEMENT	CHANGEMENT DE LOGEMENT	MAINTIEN
10	19	13
24%	45%	31%



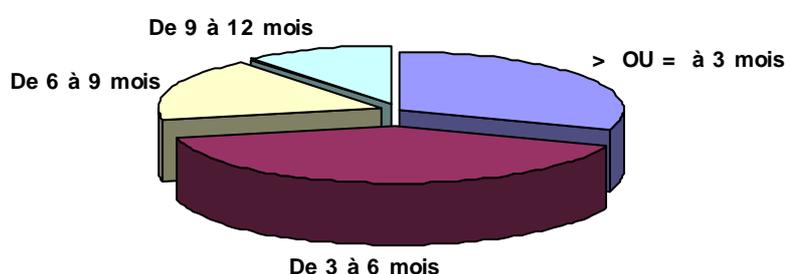
Les ménages qui accèdent à un logement sont pour certains issus de structures suite à des ruptures de couple, familiales, décohabitation, ou d'hospitalisation.

Les changements de logement concernent des ménages qui ont un habitat en inéquation avec leur situation familiale et professionnelle, appartement dégradé, en vente, expulsion.

Les maintiens concernent des ménages ayant des fragilités psychologiques, qui prennent un appartement autonome pour la première fois, ou des problèmes de santé nécessitant un soutien dans leurs démarches.

Moyenne des temps de suivis : 46 ménages dont l'ASLL est terminé

Inférieur ou = à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois
14 Dont 8 (ASLL terminé avant terme)	19	8	5
30,5%	41,5%	17%	11%



5 ménages orientés en catégorie 5 pour lesquels nous avons signés des baux glissants, sont comptabilisés dans un 2^{ème} temps en catégorie 2 car l'accompagnement renforcé n'est plus judicieux.

La majorité des ASLL nécessitent entre 3 et 6 mois..., notre diagnostic pointu et notre accompagnement par des travailleurs sociaux très impliqués, permettent de ne pas perdre de temps et d'aller rapidement au cœur de la situation. Pour d'autres situations, la complexité de la situation et la personnalité des ménages ne le permettent pas

Moyenne des suivis mensuels

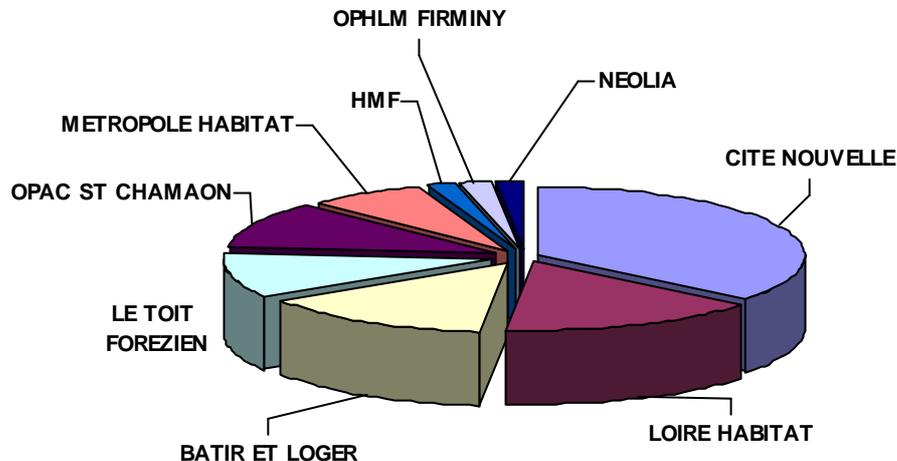
01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	T
21	22	21	21	19	22	13	19	21	21	19	18	237

Notre comptabilisation des ASLL reste très près de la réalité (car nous ne comptons pas les ménages lorsqu'il y a hospitalisation, malgré le fait que nous ne restons pas « déconnectés » de ces ménages (lien avec les équipes médicales, suivi de leur dossier logement quand il y a recherche, ce qui explique certains mois un chiffre inférieur aux 21 dossiers que nous devons suivre mensuellement

IV- LES BAUX SIGNES ET GLISSES :

56 BAUX signés en « bail glissant » :

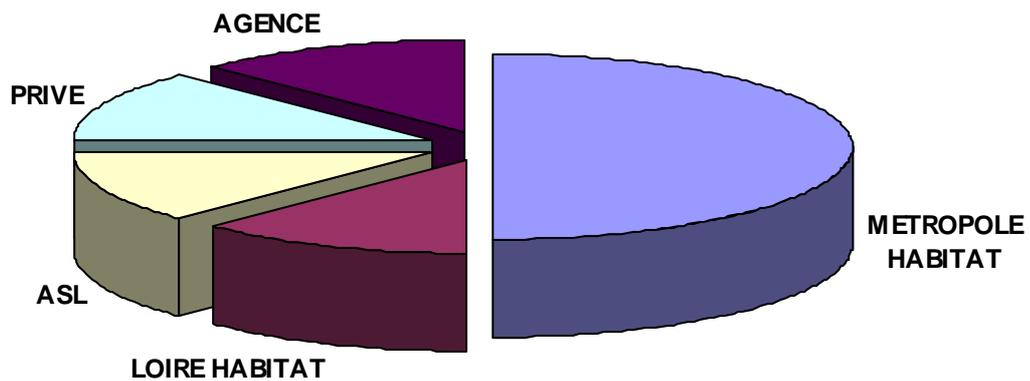
CITE NOUVELLE	20	36%
LOIRE HABITAT	9	16%
BATIR ET LOGER	8	13%
LE TOIT FOREZIEN	6	11%
OPAC ST CHAMOND	6	11%
METROPOLE HABITAT	4	7%
HMF	1	2%
OPHLM FIRMINY	1	2%
NEOLIA	1	2%
total	56	100%



CITE NOUVELLE reste le bailleur qui nous propose le plus de baux depuis un certain nombre d'années ; Les propositions du Toit Forèzien ont augmenté cette année.

8 BAUX SIGNES EN DIRECT :

METROPOLE HABITAT	4	50%
LOIRE HABITAT	1	12,5%
ASL	1	12,5%
PRIVE	1	12,5%
AGENCE	1	12,5%
total	8	100%



Nous avons pu négocier des baux en direct pour des ménages sans un bail glissant de manière conséquente cette année, avec Métropole Habitat

TYPES DES LOGEMENTS :

T1	T2	T3	T4	T5	T6
5	26	17	5	2	1

IMPLANTATION DES LOGEMENTS :

27 BG +7 Directs St Etienne+Couronne	13 BG Gier/Pilat	12 BG +1 Direct Forez	4 BG Ondaine
23BG+5 Directs St Etienne	6 St Chamond	5 Andrezieux	2 Firminy
1 St Priest	3 La Grand Croix	1 BG+1 Direct St Rambert	2 La Ricamarie
2 BG +1 Direct St Jean Bonnefond	2 St Paul en Jarez	1 St Bonnet le Château	
1 Roche la Molière	1 Lorette	1 Estivareilles	
1 Direct Sorbières	1 Chavanay	1 Boen	
		1 Sury le comtal	
		2 Montbrison	

Les différentes implantations montrent l'importance des déplacements en Kilomètres et en temps que nous devons faire pour que l'accompagnement des ménages soit fait correctement, il est évident que les travailleurs sociaux groupent leurs déplacements afin de minimiser ces frais.

Au 31 Décembre 2009, en cours :

- * **55 ménages catégorie 1 à 4** dont 41 ménages avec un bail signé :
 - 5 pour lesquels le bail a glissé au 31/12/2009 et dont l'accompagnement va se terminer en janvier.
 - 26 ménages sont à moins de 6 mois d'engagement en bail glissant
 - 6 ménages sont justes à 6 mois (4 vont glisser dans les premiers mois de 2010 ; 2 restent fragiles)
 - 4 ménages sont à plus de 6 mois :
 - 9 mois/ le bail va glisser début 2010 (attente de curatelle)
 - 7 mois/ ménage avec des problèmes de voisinage, nous avons du changer de logement
 - 7 mois/ ménage (problématique d'addiction) avec une gestion financière très fragile
 - 11 mois/ ménage (issu de l'errance) avec de gros problèmes d'image et de voisinage

- * **23 ménages catégorie 5**
 - 5 ménages engagés en bail glissant (moins de 6 mois d'engagement en bail glissant)
 - 5 ménages en ASLL maintien bail direct
 - 5 ménages qui seront vu en 1^{er} entretien début 2010
 - 8 sont en cours de recherche d'un logement

V- **CONCLUSION :**

Nous constatons que si nous arrivons à insérer des personnes en très grandes difficultés, cela nous demande, de plus en plus, des interventions complexes.

En effet, lorsque nous avons en accompagnement des personnes qui sont dépressives, avec des problèmes de santé, elles ne peuvent rien gérer par elle-même, elles sont envahies par une inertie qui ne leur permet pas, ni d'anticiper, ni d'exécuter les démarches, les actes nécessaires à un déménagement par exemple.

Nous devons faire du « bricolage » pour trouver des solutions particulières à chaque cas.

Situation 1/ Orientation catégorie 2 dans un premier temps par la CLT, nous demanderons devant l'ampleur de la situation, une orientation catégorie 5.

Monsieur sur la Plaine du Forez, est dans un logement sans droit ni titre (bail résilié), il a une proposition pour un nouveau logement sur l'Ondaine. L'appartement est plein de mobilier, de bouteilles vides (environ 500 !), et il est sale ; Parmi les meubles, certains sont cassés, d'autre démontés sans savoir s'ils sont en état ou pas, les oculous de porte sont cassés, une porte est complètement dévastée. Une immense table faite de manière artisanale est très lourde.

Monsieur habite un 3^{ème} étage sans ascenseur, escalier en colimaçon.

Monsieur est fatigué, dans une certaine langueur, son état fait, qu'il n'agit pas, qu'il ne prend pas d'initiative....

Le bail est signé fin Août, il intégrera son nouvel appartement en octobre, ce qui nous obligera des déplacements conséquent sur la Plaine du Forez.

Pour envisager le déménagement, il dit avoir des amis qui vont l'aider, l'un d'entre eux, a un camion.

Nous prévoyons une date pour cela, rien ne sera fait, nous réitérons notre demande, nous aurons toujours la même réponse, les amis ont des empêchements à chaque fois, Monsieur ne fait rien de lui même pour finir de préparer ses affaires (tri pour la déchetterie... démontage de meubles...)

A terme, nous sommes obligés de prendre l'initiative de trouver un véhicule (celui de notre service), l'agent d'entretien du service se fait aider par un collègue qui intervient sur d'autres services de l'ANEF, et nous proposons à Monsieur qu'il assure financièrement l'emploi de 2 Hommes employés par Tremplin 42 pour le déménagement.

3 voyages seront nécessaires : 384 kms

25 heures d'intervention pour l'agent d'entretien

Ensuite, Monsieur, campera dans son logement car il a, à nettoyer son appartement, et à descendre toutes les bouteilles à la poubelle, à donner le mobilier qu'un de ses copains doit venir chercher et il ne veut, ni ne peut faire les aller retour de l'Ondaine au Forez.

Nous serons, encore une fois, obligés d'intervenir car au terme de 3 semaines, Monsieur dort toujours sur un matelas au sol, sans gaz (contrats résiliés). Notre agent d'entretien devra aider Monsieur à nettoyer l'appartement, à descendre les bouteilles vides, et emporter à la déchetterie tout ce qui n'est pas récupérable, prendre rendez vous avec le propriétaire pour faire l'état des lieux sortant.

Sans notre intervention, ce Monsieur serait encore dans son logement à ce jour...

Situation 2/ orientation en catégorie 5

Pour une autre personne, c'est vider un F5 empli du sol au plafond, sans aucune place ni pour s'asseoir, aucune table de libre, juste un tout petit passage pour circuler, tous les sanitaires (évier, lavabos, wc...) ayant des fuites, ne peuvent pas être utilisés, si ce n'est en vidant des litres d'eau qui sont remplis au niveau de la fuite ! Une accumulation de « choses » inutiles entassées depuis des années et d'autres qui sont obsolètes, parmi des objets importants et de valeur.

Nous sommes obligés de déplacer l'état des lieux sortant plusieurs fois car la personne ne respecte pas toutes les interventions décidées (elle est fatiguée, avec des problèmes de santé réels), l'appartement, de ce fait n'est pas vidé.

Bail signé fin Août 2009, l'état des lieux sortant se fera le 20 novembre 2009, Mme s'est installée courant octobre dans le nouveau logement

Nous louerons un garage pour y stocker une partie des affaires qu'elle ne veut pas jeter.

13 voyages seront nécessaires avec un « trafic » à chaque fois plein, 567 kms seront effectués par l'agent d'entretien.

Le travailleur social a octroyé à cette personne 90 heures d'intervention pour le déménagement entre juin et novembre (ce qui lui a obligé à délaissé d'autres dossiers), l'agent d'entretien : 55 heures

L'exemple de ses deux personnes montre la limite de nos moyens, car ces deux personnes sont seules, pas de famille, pas de relations amicales sur qui s'appuyer, elles ont peu de ressources, des dettes, il n'est pas envisageable de faire intervenir un déménageur.

Pour la 2^{ème} personne, nous avons demandé à une association caritative, qui s'est avérée dans l'incapacité de prendre en charge ce déménagement, car l'envahissement de l'appartement était tel qu'il leur aurait fallu un temps trop important, et de plus il était impossible de faire cela sans la personne, car elle voulait tout surveiller pour qu'on ne lui jette rien. Il a fallu toute la patience, une attitude parfois ferme, mais bienveillante pour accompagner cette personne dans son déménagement.

(Le déménagement étant un problème parmi d'autres que rencontrait cette personne et dont il a fallu gérer parallèlement !)

Pour aider le collègue, car il était impératif de laisser l'appartement à une date finalement décidée (deux loyers étaient à payer), sept personnes (travailleurs sociaux, stagiaires et agents d'entretien) sur 5 heures ont du intervenir lors du dernier jour afin que l'appartement soit vide et en état.

Ces interventions ont un coût, en déplacements, en moyens humains.

Christiane ROMANET Chef de service et son équipe